

## LE RÔLE DU LAÏCAT DANS L'ÉGLISE

Tenons-nous en à ce titre, choisi par le chanoine Philips<sup>1</sup>. Ce livre, en effet, étudie le rôle, non *des* laïcs, poussière d'individus, mais *du* laïcat, corps constitué, et non pas dans le monde, mais *dans l'Eglise*, au sein de l'assemblée mystérique. Les laïcs, pris en bloc, comme un « état », sont d'ailleurs cette communauté, ce « peuple fidèle », successeur du *Qahal* juif, lui-même identique à la nation, globalement élue et vouée à Dieu (la vocation judéo-chrétienne est individuelle, mais l'élection est collective). Ils ne sont donc pas confiés à la tutelle de l'Eglise : ils *sont* l'Église – vivant tissu, robe du Christ dans l'Apocalypse – comme les mailles *sont* la tunique sans couture. Tout comme « l'armée se recrute parmi les civils », le clergé se différencie au sein de l'ethnie surnaturelle. Il n'y a pas deux classes de Chrétiens, comme il y avait, sous la Terreur, des citoyens « actifs » et des « passifs »...

Objection préjudicielle : trop souvent, les solutions apportées au problème de la rechristianisation, depuis le « coup de semonce » tiré par l'abbé Godin, ont, à l'insu même de leurs auteurs, tendu vers une dégradation du sacré, immergé dans le profane jusqu'à s'y perdre. On « humanise », on vulgarise le message surnaturel jusqu'à le rendre « acceptable » au monde, tellement on a fini par l'y conformer. Salomon Reinach a écrit *Le Latin sans larmes*. On prône un Christianisme sans Croix (certains sermons « sociaux » rappellent, en moins cocasse, les prênes suggérés par l'empereur Joseph II). La transcendance devient une parente pauvre, qu'on n'ose présenter au monde. Dans la Bonne Nouvelle, on introduit ce principe du « rendement », de l'utilité, qui en est la contradiction même. On escamote le caractère essentiellement sacré et hiératique du Catholicisme, où rien ne peut être isolé, cependant, du contexte vital. Dès lors, qui discrimine les valeurs « théologiques », qui reste fidèle au dogme de la Chute, au mystère de la Rédemption, tels que les ont professés les Pères de Trente (après St. Paul), ne peut qu'approuver, et n'a pu que

---

<sup>1</sup> G. Philips, *Le Rôle du Laïcat dans l'Eglise*, Paris, 1954 (Casterman), 248 pages.

prévoir, les récentes réactions romaines<sup>2</sup>. Il n'en reste pas moins – comme l'a vu jadis l'abbé J. Rivière pour les questions mal résolues par le modernisme – que le *problème* subsiste : le méconnaître manifesterait une défaillance de la charité.

La Chrétienté primitive a bouleversé la société antique, ses mœurs, son économie, ses institutions sociales et politiques, en la forçant à « lever les yeux vers les montagnes » (Ps. 120), en prêchant l'Évangile « inhumain », et d'autant plus percutant, du Christ, et du Christ crucifié. Pour les Apôtres, pas de « méthodes d'apostolat ». S'ils ont transformé jusqu'en ses moelles le monde visible, c'est parce qu'ils n'ont cessé de contempler l'invisible, bien plus présent pour eux. « Ils civilisaient en évangélisant alors qu'aujourd'hui l'on rêve d'évangéliser en civilisant »; cette formule qui m'a valu des quolibets en 1947 et en 1949, j'ai eu la joie de la réécouter récemment dans la Lettre pastorale d'un Évêque français... On objecte encore : le clergé contemporain n'a pas l'oreille des foules paganisées. Croit-on que les Martyrs l'aient eue davantage ? Ou la formule de Tertullien – « sang des Martyrs, semence des Chrétiens » – n'aurait-elle plus cours actuellement ?... Il me paraît plus simple de constater que les clercs ont quelque chose à dire – la Parole même de Dieu – mais parlent un langage fleurant la naphtaline, tandis que les laïcs ont acquis le ton, les allures et les usages du monde (luciférien) où ils ont pris leurs aises (1 Jean 5:19), mais n'ont rien à lui transmettre, sinon l'inane pitance qu'on leur a trop souvent donnée. Pourtant, l'antiquité a connu des laïcs évangélistes et docteurs ; elle s'en est très bien trouvée. Jusqu'au seuil du 18<sup>e</sup> siècle, notre Occident catholique n'a pas tenu pour anormale et choquante l'activité doctrinale des laïcs (les Pères ont eu recours aux lumières de quelques « consultants » laïques, alors qu'aujourd'hui les Blondel, les Le Roy, les Von Hügel, les Peterson, sont *ipso facto* suspects : *taceat laicus in Ecclesia* !); au dernier siècle encore, W. Ward enseignait la théologie à Oscott College... Par contre, à l'heure actuelle des laïcs prêchent des retraites, professent l'exégèse, la psychologie, la théologie fondamentale et spéciale, tant au sein de l'Anglicane (par exemple la carrière d'Evelyn Underhill, formatrice spirituelle du clergé « anglo-catholique ») que dans l'Orthodoxie orientale (où, généralement, les chaires des Grands Séminaires sont occupées par de « simples » fidèles). Où donc trouver de nos jours ces marchandes de

---

<sup>2</sup> Ces réactions romaines, je les présentais dès 1943, quand la 3<sup>e</sup> partie de l'Encyclique *Corporis Christi Mystici* m'inspira de relire la Lettre de Léon XIII au Cardinal Gibbons sur l'« américanisme » (1899).

poisson qui, au marché de Constantinople, d'après St. Basile, du temps d'Arius s'eng... à propos du verbe co-essentiel ou seulement semblable au Père ? Où ces foules d'artisans simples, pour qui les Augustin, les Grégoire de Nazianze composaient leurs homélies ? Où cette racaille – suivant Tacite et Celse – dont St Paul tranchait les problèmes pratiques, en les référant à des spéculations transcendantes, dont même des clercs seraient incapables, aujourd'hui, de démêler exhaustivement l'écheveau ?

C'est dire l'intérêt prodigieux, l'actualité inouïe, de l'ouvrage récemment écrit par le chanoine Philips. Son style est vif, alerte, clair, riche en formules à l'emporte-pièce. La lecture en est aisée, la compréhension spontanée. Et le fond est au niveau de la forme. L'auteur puise copieusement aux bonnes sources. Sans doute on y découvre des fautes vénielles, *sine quibus Angeli simus* dit St. Augustin. Par exemple : M. Philips semble ignorer totalement l'étude capitale en la matière, du Cardinal Newman, parue dans *The Rambler* en 1859 et qui lui a valu 25 ans d'ostracisme à Rome : *On Consulting the faithful in matters of Doctrine* (De la Consultation des Laïcs en matière doctrinale). De même pour le fameux Mandement de Mgr. Dupanloup se rendant au Concile du Vatican : « Les Evêques vont à Rome pour témoigner de la foi de leurs fidèles, etc. ». Page 18, l'étymologie historique du mot *laos* est très incomplète (entre autres, son rapport avec la « liturgie ») ; l'auteur ne nous réfère pas au *Qahal* juif (alors que tous les éléments d'un exposé complet sont rassemblés dans l'œuvre absolument hors-pair d'Henri de Lubac : *Catholicisme, - aspects sociaux du Dogme*). Pas un mot de la sophiologie, clef de l'ecclésiologie « orthodoxe » (pour autant qu'il y ait, en Orient, un traité autonome de l'Église). Rien sur la théologie du *sobornost*<sup>3</sup>, assise du rôle dévolu aux laïcs dans l'Église russe<sup>4</sup>.

Mais, cela dit (comme il se doit), l'ouvrage analysé ici, fraie des

---

<sup>3</sup> *Sobornost*, en russe « collégialité », « conciliarité », caractère essentiellement collectif (*sobor*) dans la théologie de l'Orthodoxie russe.

<sup>4</sup> Ayant passé moi-même plusieurs années dans le ministère de l'Église byzantino-slave, je me vois forcé de récuser ce que l'auteur écrit p. 45, note 27, de la dévotion à l'humanité du Christ : celle-ci, en Orient, n'a rien du sentimentalisme médiéval franciscain ; il ne lui viendrait pas non plus à l'idée d'adorer un élément expressif de cette humanité, hors la perspective hypostatique de Chalcédoine. Des dévotions comme l'Acathiste des Cinq Plaies ont pour objet l'humanité transfigurée, celle du Thabor, permanente pour la pensée orthodoxe, et simple objectivation de la plénitude divine. Pour cette piété-là, l'homme Jésus est d'abord et surtout l'Archétype de l'univers, le Créateur, la Présence de l'Éternel (il reste un vestige de cette optique dans les hymnes ambrosiennes du Bréviaire romain).

voies, déblaie des horizons ; surtout, tenant le milieu entre la synthèse abstraite et le pragmatisme socio-moralisant du « nouvel apostolat », il ne cesse d'avancer à travers le monde des problèmes concrets, pratiques, mais toujours en « élevant les yeux vers les montagnes », comme l'équilibriste sur la corde raide, dont le succès tient à ce qu'il regarde, non ses pieds ou le terrain qu'il surplombe, mais le but. D'un livre consacré au mariage, M. l'abbé Ch. Moeller écrivait : « L'impression qui s'en dégage est extraordinairement forte : c'est celle de voir les choses, enfin, d'en-haut, c'est-à-dire du point de vue des mystères révélés »<sup>5</sup>. Cette remarque vaut aussi pour les pages substantielles et puissantes de M. Philips. Ce qui m'y frappe le plus – et le fait est trop rare, trop neuf, trop « annonciateur », pour ne pas me remplir d'une joyeuse espérance – c'est que, spontanément, sans effort, comme par la « seconde nature » d'une intelligence attirée par la vérité dogmatique, l'auteur s'attaque aux nombreux problèmes posés par l'actuelle inertie des laïcs, piétaille de la conquête chrétienne, avec un sens d'autant plus vif et sûr de l'essentiel, des réalités permanentes, que sa pensée se ressourcît instinctivement aux origines aujourd'hui si dédaignées, voire ignorées : la Parole de Dieu, la doctrine révélée, sa systématisation théologique. Si M. Philips n'a rien du prophète – à chacun sa vocation dans l'Église de l'unique Esprit – il est visiblement de ceux qui « soutiennent les mains » des prophètes.

Tout son exposé, M. Philips l'édifie sur une thèse fondamentale : le *sacerdoce universel des fidèles*. Profitons de l'occasion présentée par l'examen de son capital ouvrage, pour préciser notre pensée quant à la portée véritable de cette doctrine. Comme Dieu seul a toujours raison, s'Il nous a révélé clairement, « à plusieurs reprises et de façons variées » ce qu'est à ses yeux la prêtrise des laïcs, il convient avant tout d'interroger la Sainte Écriture.

Cinq textes du Nouveau Testament, trois de l'Ancien, sont à l'origine de cette doctrine. St. Pierre, après avoir qualifié le Christ de « pierre vivante », s'adresse aux *membres* du Corps mystique : « Vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, vous êtes édifiés en maison spirituelle : (ensemble avec Lui) un seul sacerdoce royal, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu à travers Jésus-Christ ». – « Pour vous, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation consacrée, un peuple acquis » (1 Pi, 2:5.9). Ces sacrifices « spirituels » sont identiques à l'« adoration intelligente » de Romains 12:1. Comme la *maison* faite de « pierres vivantes », les *sacrifices*

---

<sup>5</sup> Voir *La Revue Nouvelle*, Octobre 1952, p. 347, à propos de *Création et Procréation*.

sont spirituels en ce que l'Esprit de Dieu en est l'invisible animateur, et que les signes visibles de ces oblations en expriment l'invisible portée. Ainsi, le but du sacerdoce comme de la « maison », c'est d'offrir des sacrifices « spirituels ». Ce qui seul compte, même sous l'Ancienne Alliance, c'est l'attitude mentale des hommes qui, soit directement, soit par l'intermédiaire du Prêtre, effectuent cette oblation. Quant au sacrifice de Jésus-Christ, quelle qu'en soit la forme concrète, visible, il vaut par la disposition d'esprit, par l'obéissance amoureuse du Sauveur, et les sacrifices des Chrétiens ne peuvent être « agréables à Dieu » que dans la mesure où ils s'unissent au sien, manifestant le même caractère. Bien entendu, ceci n'exclut pas mais fonde et « spiritualise » cette offrande sacramentelle du Corps et du sang, qui ré-actualise ici-bas l'acte expressif par excellence de la volonté rédemptrice ; cette essentielle intériorité de l'oblation n'annule pas davantage tout rite sacré par lequel les fidèles s'identifient au Christ s'offrant au Père (cf. Hébreux, 10:3).

Nous avons vu qu'au second texte de saint Pierre, les Chrétiens apparaissent comme un royaume de Prêtres. Chacun d'eux est Prêtre et Roi, donc personnage messianique, sous la suprême suzeraineté de Dieu. Leur sacerdoce est « royal » par sa dignité transcendante, incomparablement supérieur à toutes les valeurs du monde : il l'est encore par son indépendance toute divine à l'égard du monde profane, séparé de Dieu, et de ses pressions. Aussi, dans l'apocalypse, le Rédempteur « nous a-t-Il faits un royaume, Prêtres pour son Dieu et Père ». – « Tu les as faits rois et prêtres pour notre Dieu ». – « Ils seront Prêtres de Dieu et du Christ » (Apoc, 1:6 ; 5:9-10 ; 20:6).

Or, les cinq passages caractéristiques du Nouveau Testament s'originent à trois textes de l'Ancien. C'est d'abord Exode, 19:5-6 : « Si vous écoutez attentivement ma voix, si vous gardez mon Alliance, vous m'appartiendrez *en propre* d'entre tous les peuples. Certes, la terre est à Moi, tout entière. Mais vous autres, vous Me serez un royaume, des Prêtres, une nation consacrée ». C'est encore Isaïe : « Vous autres, on vous appellera Prêtres de Yahweh... Le temps est venu de rassembler toutes les nations (païennes) en offrande sacrificielle à Yahweh... Et d'entre elles aussi J'en prendrai pour Prêtres et pour Lévites, dit Yahweh » (Isaïe, 61:6 ; 66:21). Il s'agit donc d'un sacerdoce tellement universel que le sang de Lévi, patriarche des Prêtres et des Lévites, n'en assure plus le monopole : même les Païens pourront s'y associer, « présenter l'offrande pure en tout pays, du soleil levant jusqu'à l'occident » (Mal, 1:11).

Puisque la conception chrétienne de la Prêtrise prolonge la juive, tout en la dépassant, voyons très succinctement ce que signifie celle-ci. La plénitude du sacerdoce est exercée par le Pontife d'Israël. S'il porte les noms des Douze Tribus sur ses épaulières et sur le pectoral, c'est pour que le peuple saint soit tout entier « dans son cœur, comme un mémorial, lorsqu'il entrera dans le sanctuaire devant Yahweh ». Il doit être rituellement pur, pour être à même d'intercéder devant le Dieu très-saint, afin que soit acceptée la prière du peuple. Mais il représente aussi Dieu devant les hommes, pour leur manifester la *Torah*, qu'on traduit par « la Loi », alors que ce terme hébraïque désigne – comme l'*entolé* ou *mandatum* du Nouveau Testament – non pas un Code extrinsèque et rigide, mais une direction, une indication, ce que la langue anglaise exprime par *guidance*, qui n'a pas de synonyme français. Aussi sa tiare est-elle ornée d'une lame d'or pur, *sans alliage*, où sont gravés ces mots : « Consécration à Yahweh », pour rappeler l'union d'immanence réciproque – le « mariage » chez plusieurs Prophètes – du Seigneur et de son peuple.

Celui-ci reste, tel quel, collectivement, royal et sacerdotal. Les descendants de Lévi – Prêtres et Lévites proprement dits – sont affectés à l'exercice des fonctions sacerdotales et rituelles, mais par voie de *substitution symbolique* : « Tu prendras les Lévites pour Moi, dit Yahweh, à la place de tous les premiers-nés parmi les fils d'Israël » (Nombres 3:41). Autrement dit, ce sont tous les héritiers mâles du peuple saint qui sont, en droit, voués au service de Dieu. Mais la fonction sacrificielle du Prêtre comporte des actes exigeant une telle connaissance approfondie des cérémonies liturgiques et de leur sens, ainsi qu'une telle pureté rituelle, que l'entrée du sanctuaire ne peut pratiquement être accordée à tous, mais doit être réservée à une élite formée dès l'enfance, donc en famille et de père en fils (Nombres 3:5-13 ; 18:1-7). Quant à la valeur spirituelle du sacrifice offert par ces délégués du laïcat, elle est admirablement mise en lumière dans les deux oraisons solennelles de David et de Salomon (1 Chron, 29 et 1 Rois, 8). Résumons-la : l'oblation sacrificielle est le moyen social, institué par Dieu même, de Lui manifester en tout temps la louange, la gratitude, le *don* volontaire de son peuple, et, quand le corps social a violé la *Torah*, sa contrition, sa componction, son besoin de pardon.

Inutile de rappeler ici à quel point Jésus, et avec Lui tout le Nouveau Testament nourrissent leur pensée religieuse, leur sensibilité, leur « pratique » culturelle, des idées et perspectives qui forment la trame de l'Ancien. On sait assez que l'Épître aux Hébreux, elle aussi fondement révélé du dogme eucharistique, s'inspire avec une signi-

ficative fidélité du Lévitique. Les soubassements doctrinaux de notre Messe, tout comme ses concepts et son vocabulaire, doivent des éléments capitaux au troisième Livre de Moïse. Le Christ est chez St. Paul, 4 fois qualifié d'Agneau pascal, 5 fois de victime sacrificielle scellant l'Alliance ; 3 fois d'holocauste expiatoire pour nos péchés. Mais ce qui frappe, c'est que nombre d'expressions vétéro-testamentaires sont, dans les Épîtres apostoliques, *appliquées aux membres du Sauveur glorifié comme à Lui-même*. Et il s'agit précisément de *sa fonction proprement médiatrice, donc sacerdotale*. Nous aussi sommes « consacrés », « rapprochés de Dieu », « offerts en libation », « sans péché », « sanctifiés », « hosties d'agréable odeur », « oblats spirituels », « sacrifices vivants, saints, agréables à Dieu », « crucifiés » etc. Il s'agit donc de savoir en quoi le sacerdoce du Christ diffère du mosaïque, et comment nous y participons.

Deux grands textes esquissent la nature de cette Prêtrise spécifiquement chrétienne : la Prière dite « pontificale » au chapitre XVII de St. Jean, et l'Épître aux Hébreux presque tout entière. On a peu remarqué – tellement l'étude de la littérature rabbinique est négligée chez nous – la ressemblance allant souvent jusqu'au parallèle, de cette requête sacerdotale au Père et de la très solennelle oraison expiatoire et propitiatoire, prononcée, à la fête de *Pourîm* – celle où le Bouc émissaire portait tous les péchés du peuple – par le Pontife d'Israël. Lui aussi demande à Dieu la sanctification dans l'unité, la gloire de l'Éternel par la manifestation collective de son Nom devant les nations (païennes), la mise à l'abri de la nation sainte, que Yahweh doit « garder de tout péché ». Mais la différence entre les deux implorations sacerdotales est soulignée par deux traits : nulle part, Jésus ne présente les siens comme des pécheurs, ni n'implore pour eux le pardon : Il offre à son Père l'homme justifié, c'est-à-dire tous les siens en Lui-même. De plus, Il parle de Soi comme d'un tiers, à la 3<sup>me</sup> personne, comme si l'humanité du Fils incarné, sa valeur médiatrice et son sacerdoce, dépassaient en quelque sorte l'individualité du Rédempteur. Enfin, aux versets 10 et 20, Il présente au Père l'œuvre des siens comme accomplie d'ores et déjà. On dirait que l'évangéliste envisage cette oraison pontificale sur un double plan, tout comme Jésus contemplait prophétiquement la « fin » (celle de Jérusalem et celle du monde). Sans doute, Jean rapporte des paroles prononcées en substance en cette nuit redoutable et salvifique, mais il en écoute aussi la résonance éternelle dans le sanctuaire, « derrière le voile », où le Maître « toujours vivant intercède pour nous ». Cette prière, ce Canon de la Messe céleste, c'est l'archétype de l'interces-

sion eucharistique. Proférée dans la nuit même où fut instituée la Messe, elle en exprime l'esprit ; elle nous permet d'y voir la manière rituelle, divinement ordonnée, dont l'Église, la « race divine », s'identifie dans la foi et l'amour à son Chef S'offrant en sacrifice à Dieu. Son Époux, elle Le voit à jamais présent en-deça du « voile », toujours mort, ressuscité, élevé dans la gloire, et Se présentant comme tel au Père pour le salut du monde entier. Ce don total de Soi, ce sacrifice, intégral, absolu, elle le perpétue sacramentalement, elle le ré-actualise *hic et nunc* jusqu'à la Parousie : c'est le cri personnel et vivant de son repentir, son plaidoyer. S'unir à ce sacrifice volontaire de Jésus, c'est ce qu'elle demande par les prières et les rites de la Messe. Ainsi deviendra-t-elle capable de mener une vie de foi, dans la vérité, dans le don de soi-même, partageant la joie de son Maître, jusqu'à ce que la création tout entière parvienne à l'unité de cette foi. Voilà comment l'Eucharistie et le sacerdoce transparaissent dans le chapitre XVII de St. Jean.

Résumons maintenant la doctrine de l'Épître aux Hébreux. Pour saint Paul comme pour Jésus, toute alliance de Dieu avec les hommes a pour but leur communion ; c'est ce que signifie l'expression « s'approcher de Yahweh », c'est-à-dire de l'autel dans l'Ancien Testament – mais cet autel est céleste, invisible, dans le Nouveau (ceux de la terre n'en sont que les ombres, les « signes »). La part de Dieu dans ces alliances, c'est sa Promesse. L'homme, lui, donne le meilleur de lui-même sous forme de culte, d'adoration sociale collective. Chez les Anciens, ce culte de tous, unis comme peuple, a pour forme le sacrifice. Pour Moïse, « s'approcher de l'Éternel » – fonction caractéristique du Prêtre – c'est offrir un sacrifice. Sans proscrire ou dédaigner le « signe », le Nouveau Testament met l'accent sur la réalité, sur la dédicace intérieure. Or, dit St. Paul, le Pontife de l'Alliance Nouvelle étant le Fils éternel, « possède la puissance d'une vie impérissable. Dès lors, son sacerdoce ne se transmet pas de génération en génération comme celui d'Aaron, mais appartient éternellement au seul Christ. Le Psaume 109, traditionnellement tenu pour messianique par les Juifs, évoque la mystérieuse figure de Melki-Tsédek, Prêtre et Roi du Très-Haut, qui bénit Abraham. Prêtre et Roi, donc préfigure du Messie. Le Psalmiste ajoute : « Toi, Tu es Prêtre à jamais, à la manière de Melki-Tsédek ». St. Paul veut que ce Prêtre-Roi de Jérusalem soit, « sans père, ni mère, assimilé au Fils de Dieu, donc sans commencement de jours, ni fin de vie, et par conséquent Prêtre à perpétuité ».

Il n'y a donc qu'un seul Prêtre : le Christ. L'Épître aux Hébreux,

source première et révélée de toute théologie consacrée à l'Eucharistie-Sacrifice<sup>6</sup>, emprunte au Lévitique sa problématique, son atmosphère, son jeu de concepts et d'images, son vocabulaire mental. Mais c'est pour mieux accentuer la différence des deux Alliances. Les sacrifices mosaïques ne sont que les ombres, les imparfaites copies d'un Archétype céleste. La multiplicité des oblations et des Prêtres exprime, à la manière des créatures, l'unité plénière, essentiellement exhaustive, de l'offrande présentée, par l'éternel Esprit, au Père. Or, au ciel comme sur terre, l'humanité du Verbe, à jamais condescendant, transmet au Père notre adoration commune par le truchement de l'Esprit. Le Fils, Pontife, célèbre en acteur le Mystère de la foi ; l'Esprit-Saint en est le régisseur. Aussi St. Paul ne cesse-t-il de mettre en parallèle les deux oblations, de les identifier : l'unique, au ciel, et les innombrables, ici-bas. « À travers Celui qui doit venir<sup>7</sup>, offrons sans cesse à Dieu un Sacrifice de louanges » ; « n'abandonnons donc pas nos assemblées rituelles ». « Nous avons un autel (céleste) dont ceux qui servent le tabernacle (terrestre) n'ont pas le droit de manger », la Victime appartenant à Dieu seul. Cette idée de l'unité réalisée dans l'oblation sacrificielle contient en germe notre théologie de la Messe. De fait, Hébreux 10:19-25 nous montre la communauté chrétienne rendant à Dieu le culte public ; à sa tête Se tient son Grand-Prêtre, son « avant-coureur », son « chef de file » : Il S'offre au Père au nom de tout ce peuple, qui s'unit par geste et la parole à l'acte sacerdotal de son Pontife. Ce texte est complété par Hébreux 13:15-16, de sorte qu'un parallèle s'ébauche entre l'offrande eucharistique de l'Église sur terre et celle du Christ glorifié, par Lui-même, dans les cieux. Il s'agit là, somme toute, à des niveaux divers, d'un seul et même culte éternel, dont l'essentiel a lieu dans le sanctuaire invisible. C'est à quoi fait allusion la prière *Supplices Te rogamus* dans la Messe romaine : « Ces dons, Dieu tout-puissant, ordonne, nous T'en supplions, qu'ils soient portés par ton saint Ange (il s'agit de Michel, archidiacre de la liturgie céleste dans l'Apocalypse) sur ton autel transcendant, face à ta Majesté divine, afin que nous tous, qui nous serons nourris du Corps et du Sang de ton Fils en participant (par la communion au sacrifice offert sur) cet autel (terrestre), nous soyons comblés de toute bénédiction céleste et de grâce ».

---

<sup>6</sup> Le discours de Capernaüm dans Jean VI et les récits de l'Institution eucharistique se réfèrent plutôt au repas sacramentel.

<sup>7</sup> « Celui qui doit venir » : titre traditionnel du Messie dans la littérature rabbinique d'il y a vingt siècles.

Dans l'Épître aux Hébreux, l'« immense nuée de témoins », les « myriades d'Anges », l'« universelle assemblée » qui est l'« Église des premiers-nés inscrits dans les cieux »<sup>8</sup>, bref toute « la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste », célèbre l'Eucharistie du Verbe incarné, à jamais glorifié, que Michel assiste devant le trône. Sur terre, de même, tous les « premiers-nés » sont invités – *sursum corda!* – lorsqu'ils perpétuent le souper du Seigneur à travers *hinc et nunc* le « voile » qui sépare la terre du ciel, pour devenir les compagnons des Anges et des Saints, et se joindre au Pontife et Coryphée de la liturgie céleste. Comme dans l'Apocalypse, « une porte s'ouvre dans les cieux, une voix invite avec force : Montez ici ! » C'est ce qu'ici-bas traduit le *Sursum corda*, prélude à l'Eucharistie commune des hommes et des hiérarchies célestes<sup>9</sup>. Espace et temps disparaissent. L'humanité rachetée – sur terre et là-haut – apparaît unie à son Grand-Prêtre dans une oblation commune et permanente. À chaque Eucharistie célébrée sur terre, nous entrons pour ainsi dire dans la patrie céleste, nous exerçons nos droits de citoyens dans la « Ville aux fondements inébranlables », nous alimentons du Christ – comme une mère son fœtus – le germe en nous de ce qui sera le corps glorieux.

C'est toute cette conception que, dès le seuil du 2<sup>e</sup> siècle, Tertullien résume en usant de l'expression *sacerdoce universel des fidèles*. Saint Jérôme la reprend cent ans plus tard. Depuis elle est devenue courante<sup>10</sup>. Ce sacerdoce a son origine dans l'union sacramentelle de tous les baptisés au Roi-Messie, Grand-Prêtre à l'instar de Melki-Tsédek. On ne le confondra pas avec le sacerdoce, non plus essentiel et spirituel seulement, mais aussi fonctionnel et ministériel, qui provient du Christ aussi, mais par délégation d'autorité. Sous l'Ancienne Alliance, bien que tous les descendants d'Abraham fussent des prêtres royaux, tous n'étaient pas réservés au service des autels (les usurpations de l'« encensoir » étaient durement châtiées par le ciel lorsque Moïse menait les juifs par le désert). Aujourd'hui, de même, l'exercice liturgique des fonctions sacerdotales est réservé, pour parler comme l'apôtre, à ceux qui sont établis (*kathistatai* =

---

<sup>8</sup> Ces « premiers-nés » rappellent ceux d'Israël, épargnés par Dieu lors de l'extermination des premiers-nés égyptiens, et depuis, voués à Yahweh, consacrés, rayés de l'existence profane, mais représentés par les descendants de Lévi. Ainsi, ceux que régénère l'eau du Baptême sont à leur tour les aînés du genre humain.

<sup>9</sup> La « Préface » de la Messe romaine est essentiellement action de grâces, « eucharistie » ; elle réalise le *Tibi gratias agens* de la Consécration.

<sup>10</sup> Tertullien, *De Castitate*, VII ; St. Jerome, *Dialogus cum Lucifero*, 12.

ordonnés) pour les (autres) hommes, en ce qui concerne le culte rendu à Dieu, pour offrir des dons et des sacrifices pour les péchés. Or, nul ne peut s'arroger lui-même cette dignité, il faut y être appelé de Dieu » (Hébr, 5:1.4). Cependant, le Baptême nous habilite à nous offrir nous-mêmes avec le Christ au Père ; la Confirmation, cette inchoative Ordination, nous rend capables d'offrir à la Majesté divine l'Église tout entière, dont elle nous fait des membres actifs, majeurs, souverains. Ces deux Sacrements nous qualifient, par conséquent, pour l'exercice universel, indifférencié, de l'adoration publique ; aussi tous sont-ils appelés à prendre part à l'oblation solennelle de louanges, de prières et d'offrandes sacrificielles : « Priez, mes frères, afin que mon sacrifice, *qui est aussi le vôtre*, soit agréable à Dieu tout-puissant ! »

Ce principe, la Messe l'illustre et l'applique au plus éminent degré. Du moins, une Messe qui ne consiste pas dans une confiance de l'officiant à son missel, une Messe qui respecte les *rubricae generales Missae*, lesquelles enjoignent au clergé de célébrer de manière à ne pas inspirer *l'ennui* – en toutes lettres – aux fidèles. Lorsque le Prêtre, en effet, debout à l'autel et face au peuple, comme notre Archétype divin l'est aux créatures ses ombres et décalques, exerce ses fonctions comme tête du corps local – la métaphore est d'Ignace d'Antioche en l'année 106 – les membres de la communauté collaborent avec lui, se joignent à lui par le geste et la voix, répondent même à la prière consécatoire par un *Amen* qui la ratifie. Déjà St. Paul écrit : « Si tu bénis par l'Esprit – c'est à la fois la « bénédiction », terme consécatoire dans les récits évangéliques de la Cène, et l'épiclese, invocation au Saint Esprit que toutes les Églises d'Orient ont conservée – comment celui qui prend place parmi les laïcs répondra-t-il *Amen* à ton Eucharistie, puisqu'il ne comprend pas ce que tu profères ? » (1 Cor, 14:13). St. Jérôme nous apprend qu'en son temps, à deux moments de la Messe la foule poussait de véritables rugissements : au dialogue précédant la Préface, et au *per omnia saecula* terminant le Canon par un acquiescement collectif. Nous sommes aujourd'hui loin du compte.

Dès les origines, l'Église a donc assigné un rôle actif aux laïcs, dans tous les actes du culte divin. Elle ne les a pas invités à s'asseoir, comme au spectacle et à prêter une oreille plus ou moins attentive aux paroles de l'officiant, mais à exercer leur propre sacerdoce en corrélation totale avec le service du célébrant. Ils diront donc et feront ce que les rubriques et les usages, et surtout les Canons disciplinaires des anciens Conciles, toujours en vigueur, ont stipulé pour eux, de

même que le « ministre » accomplira ce qui est prescrit pour lui. C'est ainsi que le Corps mystique' tout entier – laïcat et clergé – est appelé à offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, à travers Jésus Christ » et à « faire entendre les louanges » du Rédempteur (1 Pierre, 2:5). Et puisque la vraie vie, ce n'est pas l'imperceptible et graduel avilissement au niveau du monde dans la sphère du profane, mais l'exercice de notre sacerdoce royal, notre « commerce céleste », notre « session, d'ores et déjà dans les sphères d'en-haut » – dans la mesure où nous sommes unis au Christ, seul Prêtre et Roi par sa vertu propre – il s'ensuit que le sacerdoce est vraiment universel, non seulement par ceux qui en sont investis – ses *sujets* – mais aussi par tous ceux qu'il est censé mener à Dieu, sanctifier, par le rayonnement de son efficace (ses *objets*). On voudrait que les Catholiques férus d'engagement, d'activité visible, d'apostolat « moderne », « rentrassent dans leur chambre secrète – comme dit Isaïe – en fermassent les portes » et reprissent *ab ovo* tout le problème de leur « action », en se rappelant qu'il ne s'agit pas, pour les Prêtres, d'aller au monde comme des laïcs, mais, pour les laïcs, d'aller au monde comme des Prêtres. – Des livres comme celui du Chanoine Philips – beaucoup trop rares, hélas ! – pourront contribuer à cette indispensable CONVERSION<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Cet article était écrit lorsque le Pape s'est prononcé, le 31 mai 1954, contre une certaine « théologie laïque ». Il ne s'en est pas pris à des *théologiens* qui sont des laïcs et qui, pour tout l'essentiel de la doctrine et de l'action, exposent, de manière à se faire écouter des contemporains, les thèses traditionnelles de l'Église (qui n'est pas seulement latine) ; mais il a souligné les dangers d'une *théologie* qui se voudrait « laïque », par contraste avec celle que professent communément les clercs. Une pareille théologie a été professée par des Prêtres, comme le P. Teilhard, alors que des laïcs, comme Peterson, qui vit à l'ombre du Vatican, ou jadis W. Ward, ont enseigné une théologie « sacrée ». Le pape ne condamne pas l'étude de la philosophie religieuse, de l'exégèse, de la théologie, si les laïcs qui s'en occupent « sont et demeurent sous l'autorité, la conduite et la vigilance » de la hiérarchie. C'est la raison pour laquelle l'auteur de cet article a constamment soumis ses manuscrits à feu Mgr. Beaussart, Coadjuteur de Paris et connu pour sa sévérité doctrinale.